

Compte rendu partiel du CE du 28/01/09

La Direction à la manoeuvre :

Dans ce numéro :

Edito : la Direction à la manoeuvre !	1
Sous-traitance études méthodes	1
Camping Lacanau : Investir ou fermer !	2
Effectifs SPS	3
CE : Remplacement des partants	4

La CGT est fortement attachée au bon fonctionnement des instances représentatives du personnel, notamment de l'instance CE.

Outre la constante régression de la qualité des documents de travail et des réponses aux questions de l'ensemble des élus du CE fournis par la Direction, nous avons noté une dégradation significative du climat entre les différents élus. La CGT est inquiète devant cette situation. La CGT condamne sans équivoque toutes les provocations dont l'objectif serait de faire « craquer » un quelconque élu et désapprouve également les débordements qui pourraient s'en suivre !

Seule la Direction pourrait tirer avantage de ces conflits ouverts qui nuiraient à l'intérêt des salariés. La CGT en appelle à la clairvoyance et à la retenue de l'ensemble des élus et de leurs organisations syndicales pour que la Direction ne tire pas une nouvelle fois profit de divisions à la veille de mouvement nationaux et de l'ouverture des négociations salariales. Le bon fonctionnement du CE et l'intérêt des salariés en dépendent.

JE M'INFORME

J'AGIS

JE ME SYNDIQUE

Sous-traitance études - méthodes :

Les élus CGT ayant eu connaissance de la tenue d'un séminaire de mise en place d'un projet de sous-traitance des études et des méthodes, ils en avaient légitimement demandé la restitution à la Direction.

Nous avons été une nouvelle fois interloqués par le peu de considération qu'allouait la Direction aux élus quand nous avons vu que le responsable du

projet, M. Vianney Duthoit, ne nous présentait que 5 planches alors que le séminaire en compte plus de 20 et plus de 50 si l'on inclut les annexes.

La Direction s'est cantonnée à expliquer que ce projet était indispensable pour passer le pic de charge prévu sur la période 2009-2011. Outre le fait que la Direction nous serve tous les ans le même

argumentaire, la CGT condamne fermement ce projet car il met à mal nos compétences et notre capacité à nous développer.

Pour atteindre ses objectifs d'ODG (effectifs), la Direction envisage de doubler la sous-traitance Études et méthodes (de 60 à 120 kh études et de 15 kh à 30 kh méthodes) en externalisant des pans entiers d'activité. Elle ne se contente plus de sous-traiter le travail d'exécution (recopie d'IT, modification légère de plans,...), mais elle transfère chez le sous-traitant le suivi des productions séries (MPS, 512, 514,...). Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que seule l'expérience du suivi des productions Séries actuelles permettra l'intégration d'améliorations dans les définitions futures.

Camping LACANAU : Investir ou Fermer !

Lors du CE de fin janvier, les élus devaient se prononcer sur 2 sujets concernant le camping :

- ⇒ La réfection complète de sanitaires pour un montant de 150.000€
- ⇒ L'augmentation du tarif de Lacanau (+3%)

Depuis de nombreuses années, les réglementations en matière d'accueil du public ne cessent d'être plus exigeantes donc de devenir de plus en plus contraignantes. Le camping du CE n'échappe pas à cette règle. Les élus devaient donc faire un choix politique concernant le camping :

- ⇒ Soit ils réalisaient les travaux de réfection des sanitaires, entre autres,
- ⇒ Soit le camping perdait la seule étoile dont il dispose et le camping fermait !

Les élus CGT ont opté pour la 1^{ère} solution car ils considèrent que le camping constitue une priorité du CE. C'est un accès à des vacances de proximité, peu coûteuses pour les salariés et enfants de salariés aux revenus modestes.

Se couper du retour d'expérience du traitement des anomalies et du suivi quotidien, c'est transférer nos savoir-faire aux sous-traitants et perdre ainsi toute capacité d'autonomie et d'évolution de notre entreprise.

Nous aurions pu espérer qu'avec l'expérience de la crise actuelle qui frappe les sous-traitants équipementiers, nos dirigeants aient au moins la lucidité de suspendre leurs velléités du tout financier. La CGT n'en restera pas là et considère que ce dossier est une priorité !

Elle travaille d'ores et déjà pour organiser une riposte collective à la hauteur du risque encouru. Aucune concession ne sera faite sur ce dossier et des analyses CGT plus complètes vous seront bientôt présentées !

La CGT ne nie pas qu'un camping nécessite des investissements, donc des dépenses et qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion d'ensemble suite à la stagnation de la subvention du CE. Mais cette analyse doit être globale et intégrer toutes les activités du CE.

Doit-on maintenir les avions, le camping ou tout autre activité ? C'est ce type d'arbitrage que les élus doivent avoir le courage d'effectuer si c'est nécessaire.

Le manque de courage politique ne doit pas être un frein à la prise de décision et la CGT a réaffirmé sa volonté de poursuivre l'étude commencée en 2006, afin de dégager les priorités des élus en terme de maintien et développement d'activités.

Dans un esprit de cohérence et du fait qu'il n'avait pas été révisé depuis 2006, les élus CGT ont voté l'augmentation des tarifs de 3%.

Concernant le vote du budget du CE, aucune coupe sombre n'a été effectuée et aucune dépense n'a hypothéqué une autre activité. Le vote de tous les élus en est la preuve.

Effectifs / Emplois sur SPS :

	Inscrits (hors alternance)	Effectifs de gestion
Décembre 2007	1176	1104,7
Décembre 2008	1182	1114,9
écart	+ 6	+ 10,2
Moyenne année 2008	1179	1111,9

Avant de rentrer dans les analyses, la CGT a rappelé à la Direction que pour plus de dignité envers les intérimaires et les CDD, il est préférable que leur patronyme apparaisse au lieu d'un vulgaire numéro sur un fichier mensuel.

En effet, au travers d'une présentation de plus en plus « light », la Direction masque aux élus un certain nombre d'informations comme le début et la fin de mission, la prolongation du contrat et le nom de la personne.

Que cherche la direction en occultant ces infos qu'elle donnait hier ?

Pour 2009, le DRH nous indique qu'il y aurait une soixantaine de départs, compensés par 35 embauches et 25 arrivées Groupe. Mais comme la charge identifiée est encore croissante, 9 salariés Groupe (Famat) nous ont rejoints en ce début d'année pour une durée d'un an. Ce qui donne à fin Janvier 2009 :

- 72 Intérimaires
- 41 CDD
- 14 Détachés Groupe ou autre

Chacun peut aisément constater qu'autant dans les ateliers que dans les bureaux, nous manquons de « bras » pour réaliser au mieux nos dossiers ou nos productions. **A ce jour 127 précaires** sont à nos cotés afin d'assurer le Chiffre d'Affaires SPS. Ce nombre de précaires n'a jamais été atteint dans toute l'histoire de la

SEP et SPS. De plus, quand la Direction décide de doubler le volume de sous-traitance études/méthodes (en prenant le risque d'une perte terrible de compétences), elle peut consacrer ces volumes à réaliser des embauches SPS.

Suite au récent Conseil d'Administration, la CGT constate également que les effectifs de R&D ont baissé de 10 salariés, passant de 238 à 228. En réduisant les moyens en R&D, la Direction démontre qu'elle n'a pas un plan stratégique de développement de l'entreprise mais bien un plan de « rationalisation ».

A avoir une attitude trop frileuse sur les embauches supplémentaires qu'elle devrait réaliser, la Direction nous fait prendre le risque d'étendre le malaise latent qui existe sur ce sujet.

A moins que le dossier Hérakles ne vienne perturber le niveau des embauches sur notre site !? Quand M. Amiens indique en CE « **qu'il faut se préparer aux futures échéances** », la CGT n'accepte pas le message car l'emploi ne doit pas être une des variables d'ajustement de ce dossier ordonné par le Gouvernement.

Pour finir ce chapitre, la CGT estime qu'avec les contrats signés (lot PB A5), cadence 7 cette année pour le M51 (8 en 2010), l'importante charge études et méthodes, la direction doit revoir sa copie et présenter un plan d'embauches ambitieux pour 2009 et les années à venir.

L'AUTRE LOGIQUE

Vos élus CE :

Philippe MANN

Pierre GIACOMINI

Philippe BOUTANT

Patrick SERVARY

Fabien MARUEJOULS

Joël MANO

Représentant Syndical :

Daniel GIRAUD

Remplacement d'animateurs de commission :

Suite aux départs de trois élus du CE (2 SUD et 1 CGC), nous avons procédé à divers votes pour réaffecter leurs mandats. Les fonctions d'élus et les responsabilités des commissions ont été réaffectées à l'unanimité à des représentants d'organisations déjà en fonction.

Lacanau : JP FONTA remplace D. MORALY

Sociale : X. HAHN remplace A. BOILEAU

Financière : D. COUPE remplace Y.M. LEURS

Pour le poste de **trésorier adjoint**, la CGC n'a pas renouvelé sa candidature. La CGT a donc, en tant que première organisation, assumé ses responsabilités et présenté Ph. Boutant pour occuper la fonction. Il a été élu à l'unanimité. Cependant, la CGT, ayant déjà en charge le poste de secrétaire adjoint, a fait une

déclaration demandant une modification du règlement intérieur pour intégrer l'impossibilité pour une organisation cumulant deux mandats du bureau du CE d'apposer sa signature sur les chèques émis par le CE (en effet deux signatures doivent être apposées sur chaque chèque pour validité).

Pour la succession au poste de **représentant du CE à la mutuelle** qui était précédemment occupé par Alain Boileau (SUD), deux candidats se sont présentés (1 SUD et 1 CFDT).

La CGT s'est abstenue dès lors que 2 candidats se soient présentés. La CGC a soutenu le candidat CFDT qui a donc été élu avec 4 voix contre 2.

Les aventures d' « AMINUS » et « ANGERUS »



Hé ! Cégétix ! Ils se tapent encore dessus juste avant de rencontrer « Aminus » pour les sesterces ! Tu crois pas qu'il se frotte les mains !